

A CHEVAL SUR LE NUMÉRIQUE


Salon du
cheval
Angers
10-11-12 NOV. 2017


hippolia
RECHERCHE ET INNOVATION ÉQUINE


ifce |  | 
institut français
du cheval
et de l'équitation

UN LIEU UNIQUE POUR FAIRE DÉCOUVRIR VOS SOLUTIONS NUMÉRIQUES !

À CHEVAL 
SUR LE NUMÉRIQUE


hippolia
RECHERCHE ET INNOVATION ÉQUINE


ifce |  | 


Fonds Éperon



hippolia
RECHERCHE ET INNOVATION ÉQUINE

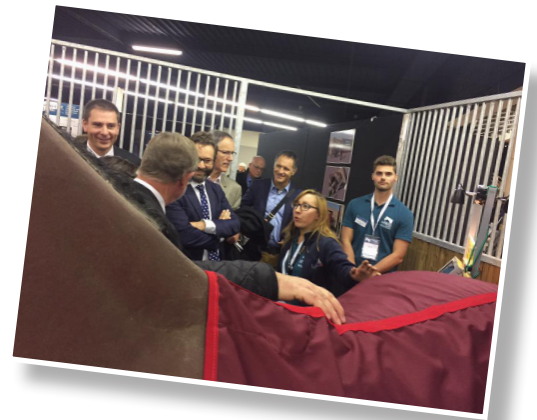

+ +
angers
expo
congrès


ifce |  | 

Le Salon du Cheval d'Angers : un salon connecté

Bilan de l'édition 2016 du Salon du Cheval d'Angers :

-  Plus de **21 000** visiteurs sur le salon
-  Près de **90%** des exposants sont satisfaits
-  **82%** des exposants souhaitent revenir en 2017



Un espace plébiscité dès le lancement de l'idée en 2016 !

Plus de **11 000** visites de l'espace « A cheval sur le numérique », **120** personnes présentes lors l'inauguration officielle du salon.

Anne Dorange – CAMYNOO

« Nous avons eu l'opportunité de participer au Salon du Cheval à Angers avec le Pôle Hippolia et l'Ifce. Notre participation a été couronnée d'un réel succès ! Grâce à l'organisation en place nous avons pu rencontrer plus de 500 visiteurs sur les 3 jours et avons rencontré des dizaines de professionnels avec qui nous avons noué des partenariats stratégiques ! »

2017, en quelques mots :

Un espace interactif pour faire découvrir la palette de solutions numériques adaptées à la filière équine durant le Salon du Cheval d'Angers (10-12 novembre 2017)

- **400 m²** entièrement dédiés aux nouvelles technologies au service de la filière équine
- **Mise en situation** des solutions pour faciliter leur appropriation et leurs usages par le visiteur
- Implication du public rendue possible grâce aux **expérimentations** proposées
- Des hôtes et hôtesse **experts** en nouvelles technologies et filière équine briefés par vos soins pour présenter votre solution
- La possibilité d'**exposer** et d'**échanger** avec les visiteurs au sein de l'espace boutique, un espace mutualisé et dédié aux entreprises partenaires situé à la sortie de l'espace «A cheval sur le numérique»

Un parcours d'expérimentation inédit :



La vie quotidienne du cheval sera le fil rouge durant lequel le visiteur découvrira les différentes solutions : de la puce électronique aux objets connectés en passant par les logiciels, les plate-formes web et les applications mobiles. Il pourra expérimenter au travers d'écrans tactiles, de tablettes, smartphones et autres ordinateurs les innovations proposées. Des hôtes et hôtesse issu(e)s de formations électroniques et informatiques briefé(e)s par vos soins seront sur place pour présenter et faciliter l'appropriation de vos solutions par les visiteurs. Ils seront appuyés par un médiateur référent cheval issu de formations équines. Un bilan sur les retours utilisateurs sera restitué à chacune des entreprises participantes.

Modalités de participation

Critères d'éligibilité :

- Être un organisme français
- Proposer un produit faisant appel aux Technologies de l'Information et de la Communication Celui-ci doit être à minima au stade prototype fonctionnel
- S'acquitter de la participation financière :
200 €^{HT} – remise de -50% pour les Membres du Pôle Hippolia
- Retourner le dossier de candidature complété et signé et ses annexes dans les délais
- Être disponible la semaine précédant le salon pour briefier les hôtes(ses) par le canal de conférences téléphoniques. Il sera possible pour les structures désireuses d'avoir un stand dans l'espace boutique, de réaliser le jour de l'installation un briefing complémentaire sur place avec les hôtes(ses)
- **Règlement de l'inscription avant le 13/10/17**, à défaut l'inscription à l'espace « A cheval sur le numérique » sera annulée.
- Chaque organisme peut soumettre jusqu'à **3 produits maximum**

Critères de sélection :

1. La capacité à mettre le numérique et les objets connectés au service de la filière équine
2. Le caractère novateur et différenciant des solutions et services proposés
3. Les propositions faites pour favoriser l'appropriation et l'expérimentation des solutions et services par le public
4. La disponibilité de l'équipe pour former les médiateurs

Critères d'exclusion :

- Toute entreprise qui n'aurait pas rempli son inscription en ligne selon la formule choisie, ou qui n'aurait pas réglé la facture s'y rapportant,
- Toute entreprise qui n'aurait pas expédié en temps et en heure à l'Ifce sa/ses solution(s) ou son/ses objet(s) connecté(s), destiné(s) à être exposé(s) se verra exclue de cette participation.

Mise en situation des solutions au sein de l'espace « A cheval sur le numérique » :

200 €^{HT} par solution proposée (maximum 3) – *remise de - 50% pour les membres du Pôle Hippolia*

En option :

Stand dans l'espace boutique (espace de 5m² environ avec moquette, cloisons de fond, ensemble comptoir et tabouret haut, un présentoir à documentation, accès branchement électrique collectif, accès Wifi, présence sur la liste des exposants, badges)

600 €^{HT}/stand – *remise de - 30% pour les membres du Pôle Hippolia*

Si un autre format de stand vous intéresse au sein du Salon du Cheval d'Angers, merci de contacter :

Yves DEREDEC

y.deredec@angers-expo-congres.com

Tél : + 33 (0)2 41 93 40 46

Dates clés à retenir

15 septembre 2017

clôture des candidatures et de réception des dossiers à l'attention de mallaury.barroso@hippolia.org

22 septembre 2017

annonce des entreprises et des produits retenus par mallaury.barroso@hippolia.org

22 septembre 2017

envoi des codes d'accès internet pour inscription, selon la formule choisie, par s.fougeray@angers-expo-congres.com

13 octobre 2017

date limite de règlement de votre inscription à l'espace « A cheval sur le numérique » selon la formule choisie.
A renvoyer à Sophie FOUGERAY par mail à s.fougeray@angers-expo-congres.com
A défaut, votre participation sera annulée.

Semaine 44 et 45

Entretiens et conférences téléphoniques avec les hôtes et les hôtesse

01 novembre 2017

date limite de réception des produits et de vos documents promotionnels à l'attention de Institut français du cheval et de l'équitation
Anne Carriou Feindouno
Parc départemental de l'Isle Briand
49 220 Le Lion d'Angers
anne.carriou-feindouno@ifce.fr

9 novembre 2017

Installation de l'espace «A cheval sur le numérique» et de l'espace boutique. Visite programmée et rencontres possibles avec les hôtes et les hôtesse en fin d'après-midi

10 au 12 novembre 2017

valorisation des produits et services au sein de l'espace « A cheval sur le numérique » du Salon du Cheval d'Angers et, selon l'option choisie, présence sur le stand de l'espace boutique

15 novembre 2017

renvoi des produits aux entreprises non présentes sur l'espace « A Cheval sur le numérique »

Novembre 2017

Bilan global et personnalisé envoyé à chaque entreprise participante

A CHEVAL SUR LE NUMÉRIQUE



Dossier de candidature à l'espace « A cheval sur le numérique » au Salon du Cheval d'Angers

A retourner sous version numérique au plus tard
le 15 septembre 2017 à minuit
à mallaury.barroso@hippolia.org



Votre société : à compléter

PRÉSENTATION

Raison Sociale :

N° SIRET : N° de TVA intracommunautaire :

Année de création :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

Email :

Site internet :

Vous êtes : Concepteur Fabricant Importateur Distributeur du produit

Vous êtes : Exposant au salon Membre du Pôle Hippolia Autre

Formules de participation :

Je souhaite que mon / mes produit(s) soi(en)t présenté(s) dans l'espace « A cheval sur le numérique »
(200€^{HT} / produit avant remise)

Je souhaite que mon / mes produit(s) soi(en)t présenté(s) dans l'espace « A cheval sur le numérique »
et bénéficier d'un stand dans l'espace boutique (200€^{HT} / produit avant remise + 600€^{HT} / stand avant remise)

Responsable du dossier :

Référent :

Téléphone :

Portable :

Email :

Votre produit :

à dupliquer si nécessaire pour plusieurs produits (3 maximum)

Activité de l'entreprise

(Max 200 caractères)

.....
.....

Avez-vous des liens avec des organismes de recherche ?

Non Oui Lesquels ?

Nom du produit

Description produit / solution et de son application

(Max 500 caractères)

.....
.....
.....
.....
.....

Qu'est ce qui vous distingue par rapport à d'autres solutions répondant aux mêmes besoins ?

.....
.....

Quel est le bénéfice apporté à l'utilisateur par votre solution numérique / objet connecté?

.....
.....
.....

3 points à retenir

1.
2.
3.

Comment imaginez-vous la mise en situation interactive de votre produit / solution ? Quel matériel pourriez-vous fournir pour mettre en valeur votre produit / solution ?

(Max 200 caractères)

.....
.....
.....

Comment avez-vous eu connaissance de l'appel à candidatures ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Le salon du Cheval d'Angers | <input type="checkbox"/> Presse |
| <input type="checkbox"/> Ifce | <input type="checkbox"/> Réseaux sociaux |
| <input type="checkbox"/> Pôle Hippolia | <input type="checkbox"/> Partenaire |
| <input type="checkbox"/> Déjà présent en 2016 | <input type="checkbox"/> Bouche à oreille |

Comment allez-vous mettre en valeur votre participation à ce projet ?

(Communication sur site internet ou via les médias, réseaux...)

.....
.....

Attestation de participation

- Je soussigné(e), reconnais avoir lu et compris les conditions de participation et de paiement figurant dans les dossiers de présentation et de candidature ainsi que le règlement de l'espace « A cheval sur le numérique » et les conditions générales de ventes du Salon du Cheval d'Angers disponibles sur son site Internet, et en accepte les termes.

Date :

Signature :

Cachet du participant :

Annexes à joindre obligatoirement :

- Dossier de candidature de participation à l'espace « A cheval sur le numérique » complété
- Le logo en version vectorisée HD
- Des photos du/des produit(s) en HD (min 1,5Mo) (3 maximum par produit)
Merci de préciser le crédit photo.
- Une facture pro-forma ou une déclaration de valeur correspondant pour chaque produit présenté

Vos interlocuteurs pour cet espace

Pour l'appel à candidatures « A cheval sur le numérique »

Mallaury BARROSO
Apprentie Animation-Événementiel – Pôle Hippolia
mallaury.barroso@hippolia.org
Mob : + 33 (0)6 29 38 32 77

Pour l'administratif et financier

Sophie FOUGERAY
Chef de projet – Angers Expo Congrès
s.fougeray@angers-expo-congres.com
Tél : + 33 (0)2 41 93 40 40

Pour l'envoi de vos produits

Anne CARRIOU FEINDOUNO
Ingénieur projets et développement -
Institut français du cheval et de l'équitation
anne.carriou-feindouno@ifce.fr
Tél : +33 (0)6 16 65 67 54

Règlement

REGLEMENT ESPACE A CHEVAL SUR LE NUMERIQUE – SALON DU CHEVAL D'ANGERS 2017

Article 1 – Organisation

« A cheval sur le numérique », est une initiative d'ANGERS EXPO CONGRES, de l'Ifce et du Pôle de compétitivité Filière équine, Pôle Hippolia. Il est organisé dans le cadre de l'édition 2017 du Salon du Cheval d'Angers qui se déroulera du 10 au 12 novembre 2017.

Organisateur : ANGERS EXPO CONGRÈS, Route de Paris 49044 ANGERS Cedex 1.

Article 2 – Objet

L'espace « A cheval sur le numérique » a pour objet de mettre en avant les solutions numériques françaises disponibles pour la filière équine.

Article 3 – Modalités et critères de participation

a) Critères de participation

- Être une entité juridique, créée ou en cours d'immatriculation en France
- Être concepteur, fabricant ou distributeur des produits/services exposés ou dûment mandaté par l'un des précités.
- Les produits/services présentés devront avoir obtenu les agréments et/ou certificats réglementaires obligatoires pour leur diffusion.
- Avoir retourné le dossier de candidature dûment complété
- S'acquitter de la participation financière : 200€ HT avec une remise de -50% pour les Membres du Pôle Hippolia. A noter que les frais d'envoi des produits sont à la charge des participants.
- S'acquitter, le cas échéant, du coût du stand dans l'espace boutique : 600€ HT avec une remise -30% pour les membres du Pôle Hippolia
- Règlement de l'inscription avant le 13/10/17
- L'exposition sur l'espace « A cheval sur le numérique » est soumise au respect des délais précisés dans le dossier de candidatures.

Article 4 – Sélection des produits

Une sélection des produits sera effectuée en amont pour déterminer ceux qui pourront participer aux différents lieux de l'espace « A cheval sur le numérique ». ANGERS EXPO CONGRES, l'Ifce et le Pôle Hippolia se réservent le droit de ne pas sélectionner un produit.

Article 5 – Diffusion des informations et promotion

Les informations fournies par les participants peuvent être, dès réception, immédiatement utilisées par ANGERS EXPO CONGRES, l'Ifce et le Pôle Hippolia pour établir les documents promotionnels de l'espace « A cheval sur le numérique », sans que les participants, leurs mandants ou leurs ayants droit puissent s'y opposer de quelque manière que ce soit, et ce pendant une durée illimitée. Les participants autorisent par avance ANGERS EXPO CONGRES, l'Ifce et le Pôle Hippolia et leurs partenaires à utiliser notamment leur nom, adresse, photographie, dénomination commerciale, dans toute action publi-promotionnelle liée à l'espace « A cheval sur le numérique », sur tous supports, notamment Internet, en France et à l'étranger. Les participants devront utiliser les éléments du kit média de l'espace fournit en amont. Dans ce cas, ils devront obligatoirement respecter les prescriptions indiquées dans le kit média « A cheval sur le numérique ».

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de verrouillage des informations recueillies dans le cadre de cette action en écrivant à : ANGERS EXPO CONGRÈS, Route de Paris 49044 ANGERS Cedex 1.

Article 6 – Prise de vues

Le participant autorise expressément, à titre gracieux, l'Organisateur et/ou tout tiers désigné par l'Organisateur à :

- Réaliser s'il le souhaite des photos et/ou films le représentant ainsi que les membres de son équipe, de même que les produits exposés.
- Citer et reproduire gracieusement sa marque ou dénomination sociale comme référence commerciale pour les besoins de sa communication, sur tout support (notamment Internet) tant en France qu'à l'étranger et ce pour une durée de 5 ans à compter de la signature du présent bulletin de participation.

Article 7 – Aménagement de l'espace « A cheval sur le numérique »

La participation à l'espace « A cheval sur le numérique » implique l'acceptation pure et simple des emplacements attribués par ANGERS EXPO CONGRES, l'Ifce et le Pôle Hippolia, ainsi que toutes les dispositions en découlant.

Les participants sont responsables des emplacements qui leur sont attribués et des stands de l'espace boutique. Les participants devront prendre soin du matériel mis à leur disposition, sous peine de supporter le coût du remplacement du matériel détérioré. D'une manière générale, les participants doivent se conformer aux réglementations en vigueur.

Article 8 – Annulation

En cas d'annulation totale des prestations prévues au contrat ou d'annulation partielle desdites prestations du fait du participant, pour quelque raison que ce soit, cette dernière est tenue au versement à ANGERS EXPO CONGRES d'une indemnité calculée de la façon suivante :

1. Annulation avant le 1er novembre 2017 : acompte de 30% du montant total du contrat
2. Annulation après le 1er novembre 2017 : 100% du montant total du contrat.

Article 9 – Responsabilité

ANGERS EXPO CONGRES se réserve le droit, pour quelque raison que ce soit, de prolonger, modifier ou annuler l'organisation de l'espace « A cheval sur le numérique ». Il ne pourra être l'objet d'une quelconque réclamation visant à engager sa responsabilité. Il en est de même en cas de problèmes techniques avant et pendant la durée du Salon.

Article 10 – Propriété Industrielle

Les participants ont pris toutes les mesures de protection qu'ils jugeront utiles par dépôt de dessins, modèles, demandes de brevet, ou dépôt de marques. Les participants feront leurs affaires de toute réclamation de quelque nature que ce soit, relative aux éléments présentés dans le cadre de l'espace « A cheval sur le numérique », déclarant décharger ANGERS EXPO CONGRES de toute responsabilité à cet égard.

Article 11 – Sécurité des produits

Les participants certifient que les produits/services présentés sont conformes aux normes de sécurité imposées par la réglementation en vigueur, et assument l'entière responsabilité des éventuelles déficiences desdits produits/services, sans que la responsabilité d'ANGERS EXPO CONGRES puisse être recherchée.

Article 12 – Assurance

ANGERS EXPO CONGRES s'engage à souscrire à l'assurance obligatoire dommage matériel pour un montant de 10 000 € (dix mille euros) mis en place par SMACL- 141, avenue Salvador Allende – 79031 NIORT CEDEX 9. Chaque participant sera responsable de ses propres produits et pourra, à cet effet, souscrire une assurance complémentaire. ANGERS EXPO CONGRES ne pourra être tenu pour responsable en cas de perte, de dommage ou de vol de produits.

Article 13 – Communication du règlement

Le présent règlement est communiqué à chaque participant avec le dossier de candidature à l'espace « A cheval sur le numérique » par ANGERS EXPO CONGRES, l'Ifce ou le Pôle Hippolia.

Article 14 – Litiges

La participation à l'espace « A cheval sur le numérique » à l'occasion de l'édition 2017 du Salon du cheval d'Angers, implique l'acceptation pure et simple du présent règlement, ainsi que, plus généralement des Conditions Générales de Vente du Salon. Toutes les difficultés pratiques d'interprétation ou d'application de celui-ci seront tranchées souverainement par ANGERS EXPO CONGRES. En cas de litiges qui n'auraient pas pu être réglés à l'amiable, les tribunaux du siège d'ANGERS EXPO CONGRES seront seuls compétents.